



DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES ADJOINT - FORMATION ET EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE (H/F)

Emploi : AENESR (Cat. A+)

Recrutement : procédure particulière pour emploi fonctionnel

Poste : Directeur général des services adjoint Formation et Expérience Etudiante (H/F)

Localisation du poste : Vannes

Rémunération : Grille des AENESR + RIFSEEP.

AFFECTATION

Direction Générale des services – Campus de Vannes

Professionnaliste et à taille humaine, l'Université Bretagne Sud (UBS) s'appuie sur la compétence de ses 1150 personnels dont 580 enseignants et enseignants-chercheurs pour former chaque année environ 11000 étudiants. Elle est composée de trois facultés (Lettres Langues, Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Sciences de l'Ingénieur, Droit Sciences Politiques), d'une École Universitaire de Management (IAE), de deux IUT et d'une école d'ingénieurs. Son expérience scientifique s'appuie sur 14 laboratoires dont 6 sont reconnus et soutenus par le CNRS. Elle a développé quatre domaines d'excellence : la cybersécurité, les matériaux, la mer et le littoral et les data sciences.

Présentation de la Direction générale des services

La Direction générale des services est composée d'un DGS et de 2 DGSA, cette équipe fait partie du collectif des directrices et directeurs de services (services centraux et communs) qu'elle a pour mission d'animer collectivement.

Cette organisation nouvelle est née de la volonté de porter des projets stratégiques pour l'établissement, mieux animer le collectif des directrices et directeurs de services, mieux conseiller la gouvernance et améliorer l'interface entre le portage politique et la mise en œuvre opérationnelle.

Un poste de DGSA a la charge de la gestion et de l'optimisation des ressources de l'université (Finances, RH, juridique, SI, Immobilier), dans un contexte contraint et afin d'appuyer la stratégie de l'université. L'autre poste a en charge l'ensemble des missions en appui à la formation, la pédagogie et concourant au bien-être et à la réussite étudiante (DE, DVEC, SCD, SSE, SUP). Le DGS a la mission de coordination des collectifs de direction et de direction générale, en lien également avec les directeur.trices administratif.ves de composantes. Il assure l'animation des stratégies internationale, de recherche, ainsi que le pilotage et la transition environnementale et sociale.

Le DGSA Formation et Expérience Étudiante (H/F) : vos missions en quelques mots

Le DGSA Formation et Expérience Étudiante (H/F) a pour mission de conseiller le Président, les vice-président.e.s et le DGS dans les domaines relevant de son domaine d'expertise et d'orchestrer la mise en œuvre des décisions prises.

Il.elle est chargé.e de superviser et mettre en synergie tous les services concourant à l'amélioration du service rendu aux étudiants et aux enseignants-chercheurs et enseignants dans leurs missions pédagogiques.

Cela recoupe d'une part l'appui aux équipes enseignantes dans la conduite de leurs missions : appui à la pédagogie, déploiement des missions liées à la formation initiale, l'apprentissage et la formation tout au long de la vie ; ainsi que l'ensemble des politiques visant à améliorer la qualité des études et l'expérience étudiante : orientation, entrepreneuriat, insertion professionnelle, documentation et bibliothèque, prévention, santé et vie étudiantes, activités culturelles et sportives d'autre part.

Dans la conduite de ses missions, le.la DGSA portera une attention particulière à une approche centrée sur l'usager et aux enjeux de qualité du service rendu. Il.elle sera amené.e à suivre des dossiers stratégiques et de partenariats spécifiques.

A ce titre, il.elle anime et coordonne l'action des directions et services suivants : Direction de l'enseignement, Direction de la Vie étudiante et des Campus, Service Universitaire de Pédagogie, Service de santé des Étudiants, Service Commun de Documentation (Documentation et Bibliothèques).

Doté.e d'une appétence pour le travail en équipe et d'un fort sens relationnel, le.la DGSA veillera au respect de la stratégie définie par la présidence et portée par les vice-présidents et conduira des projets structurants pour son périmètre d'activité.

Le candidat (H/F) devra disposer d'une expérience réussie dans l'enseignement supérieur, et d'une connaissance approfondie de l'organisation et du fonctionnement des enjeux de formation dans les universités. Il.elle aura une capacité avérée à la gestion de projets complexes et une aptitude au management d'équipes aux profils variés. Le poste est basé à Vannes, mais des déplacements réguliers entre les différents sites (Lorient, Vannes et Pontivy) sont à prévoir.

Modalités de candidature :

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un CV, le 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaires de la catégorie A et le dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un emploi fonctionnel), doivent être adressés par la voie hiérarchique au plus tard le 25 décembre 2025 à 12 h à :

Université Bretagne Sud

Présidence :

president@univ-ubs.fr

Copie à :

Direction Générale des Services

dgs@listes.univ-ubs.fr

Pour toute information sur le poste : Mr Josic Maignan (DGS) au 07 62 65 98 38.

Un double du dossier de candidature doit être envoyé uniquement par courriel :

- au bureau des administrateurs de l'État et des emplois fonctionnels (DE SE 1-2) :
de1-2candidature@education.gouv.fr

- au SPES (service de la politique de l'encadrement supérieur) :
mpes.mobilite@education.gouv.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade et leur échelon.

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés dans la fiche de poste.

Conditions particulières d'exercice

Cet emploi d'administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (AENESR), doté de l'échelonnement indiciaire 813-1027 brut, est ouvert (cf ; article 57-1 du décret n°83-1033 du 3 décembre 1983 modifié) :

- 1^o aux fonctionnaires des corps recrutés par la voie de l'institut national du service public ;
- 2^o aux fonctionnaires nommés dans un emploi de secrétaire général d'académie
- 3^o aux fonctionnaires nommés :
 - a) Dans un emploi de directeur général des services d'EPSCP
 - b) Dans un emploi de directeur adjoint ou dans un emploi de sous-directeur du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires
 - c) Dans un emploi de directeur général du Centre régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
- 4^o aux directeurs de service ayant accompli au moins dix ans de services effectifs en catégorie A et qui ont atteint au moins le 5^{ème} échelon ;
- 5^o aux fonctionnaires civils appartenant à un corps ou à un cadre d'emploi de catégorie A, ou de même niveau, dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice brut 966, ayant accompli dix ans au moins de services effectifs dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint l'indice brut 705.

Statut du poste

Vacant en 2026

Les entretiens auront lieu la semaine du 19 janvier 2026.